



N°34
27/11/2018



Animateurs filières

Céréales à paille

Philippe PENICHO

FREDON Limousin

ppenichou@fredon-limousin.fr

Suppléance : **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Mais

Valérie LACORRE / **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : **FREDON Limousin**

ppenichou@fredon-limousin.fr

Oléagineux

Valérie LACORRE / **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : **FREDON Limousin**

ppenichou@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET

Président de la Chambre Régionale

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs 87000

LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle
autorisée avec la mention**

**« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine**

Grandes cultures N°X

du JJ/MM/2018 »



Edition Limousin

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Céréales à paille

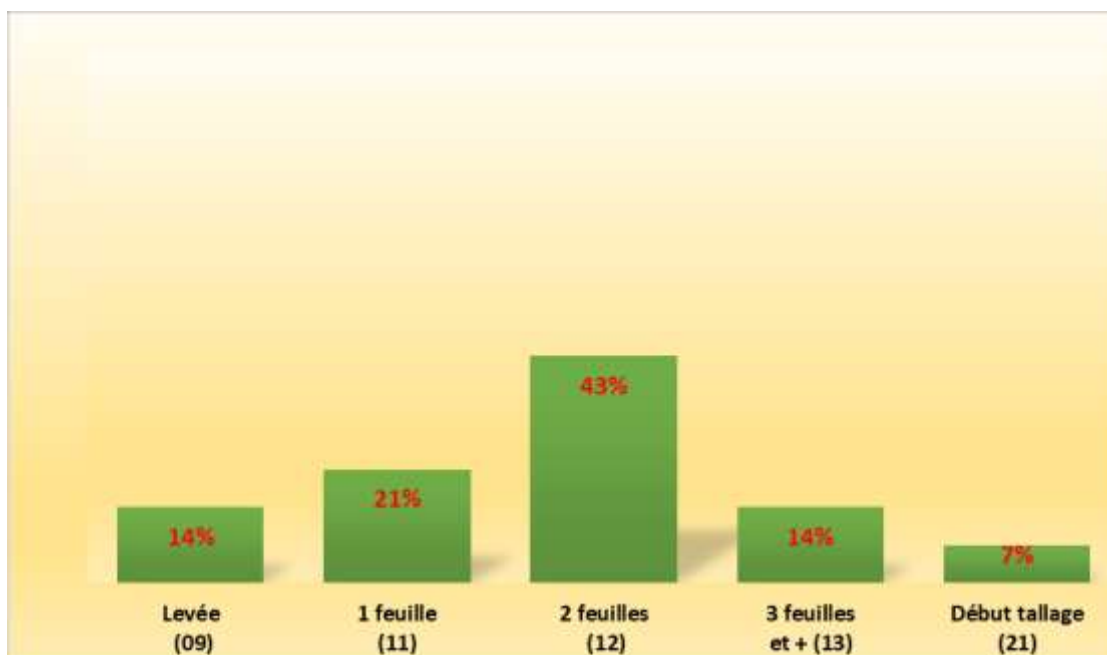
- **Phénologie** : levée à « début tallage » (BBCH 21).
- **Limaces** : vigilance jusqu'à 3 feuilles et pour les semaines prochaines tant que le froid n'est pas d'actualité mais peu de dégâts relevés sur le terrain.
- **Pucerons** : conditions actuelles défavorables. Piégeage et fréquences de populations en baisse.
- **Cicadelles** : conditions actuelles défavorables. Captures faibles.

Céréales

Poursuite d'un temps doux et humide.

14 parcelles ont fait l'objet d'une observation cette semaine 9 blés ; 5 orges.

Les parcelles les plus avancées sont au stade « début tallage » (BBCH 21).



• Limaces

Etant donné les conditions météorologiques actuelles, il est nécessaire de bien évaluer le risque en s'appuyant sur la grille de risque présentée plus bas.

Rappelons que :

- Le piégeage avant la levée et jusqu'au stade 3 feuilles (BBCH 13) permet d'évaluer l'importance des populations en présence même s'il n'est pas possible de relier précisément un niveau de capture et une nuisibilité sur la culture.
- Les parcelles présentant des structures de sol motteuses facilitent le déplacement des limaces (ce ne sont pas des organismes foreurs).
- Les débris végétaux issus du précédent sont autant de réserves de nourriture.
- Un labour avant implantation réduit considérablement le risque.

Observations du réseau :

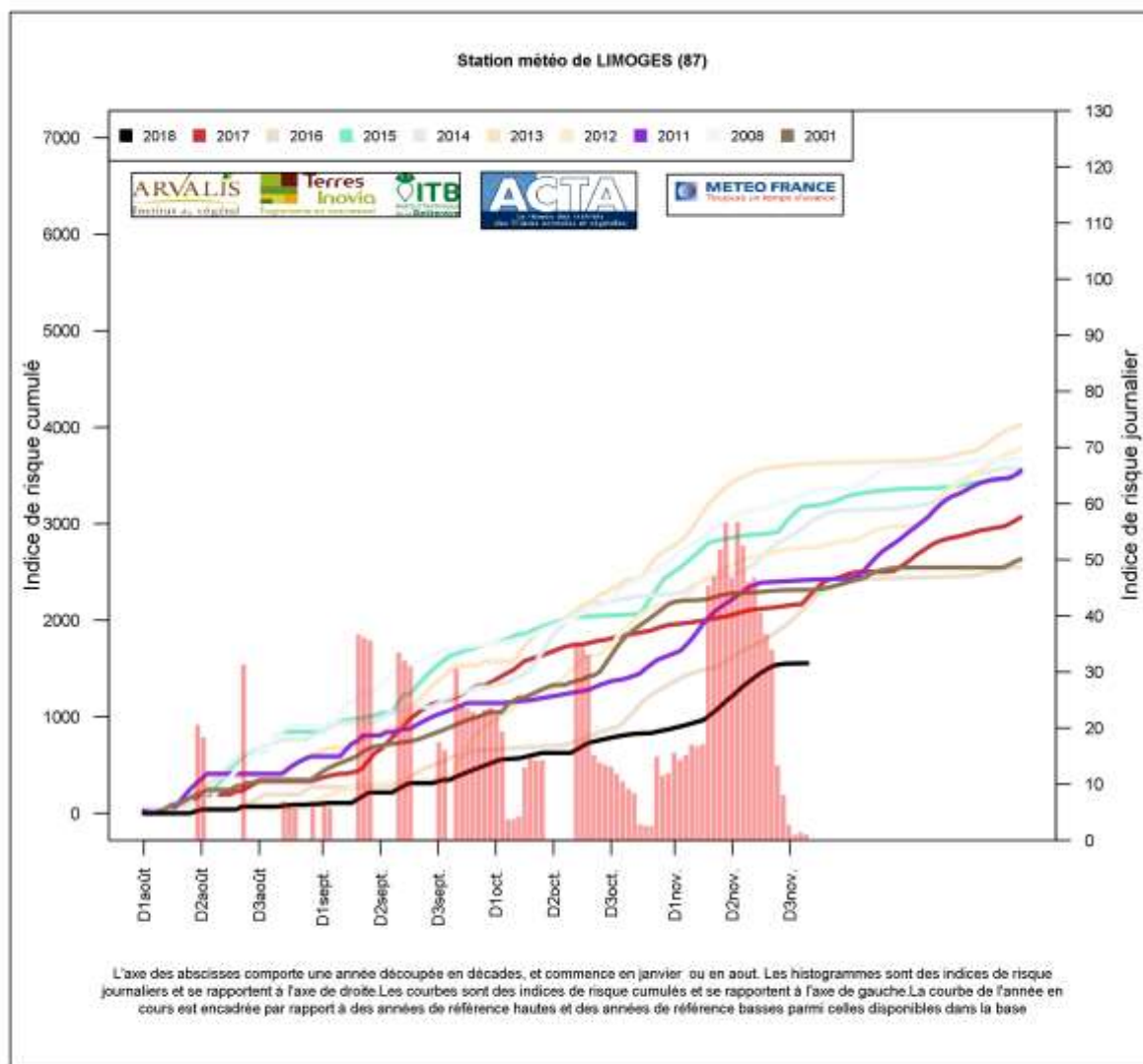
- 1 capture et 25% de morsures sur OH à Evaux les Bains.
- 2% sur OH et BTH à Flavignac

Seuil indicatif de risque :Recenser les facteurs favorables aux limaces sur la parcelle à l'aide de la **grille de risque ACTA** :

grille de risque ACTA		Notes	Entrer votre note ici
Historique Limace N-1	Beaucoup de limaces	4	
	Quelques limaces	2	
	Absence de limace	0	
Sol	Argileux	5	
	Limono-argileux	4	
	Argilo-calcaire	4	
	Limoneux	2	
	Limono-sableux/Champagne crayeuse	1	
	Sableux	0	
Précédent	Colza	6	
	Céréales d'hiver	4	
	Cultures de printemps	1	
	Pluri-annuelles (prairies, jachères...)	5	
Interculture	Déchaumage après récolte + labour	0	
	Labour sans déchaumage après récolte	2	
	Déchaumage après récolte	1	
	Déchaumage mais pas après récolte	2	
	Absence de travail du sol	4	
Végétation pendant l'interculture	Très développé	4	
	Peu développée	2	
	Rare	0	
Préparation lit de semences	Grossière	4	
	Intermédiaire	2	
	Fine	0	
Date de semis Céréales / colza	Semis précoce	1	
	Semis normal	2	
	Semis tardif	4	
Somme des notes de votre parcelle			

= Niveau de risque

Modèle limace Acta Sangosse : Station météorologique de Limoges Bellegarde



Evaluation du risque - limaces :

Le modèle climatique calcule depuis août 2018 un indice de risque faible. La vigilance demeure cependant sur sols motteux offrant des abris et/ou avec présence de résidus de précédents d'autant plus que les conditions météorologiques demeurent favorables et tant que le froid n'est pas d'actualité.

• Pucerons d'automne

L'observation doit être effectuée de préférence au moment le plus « chaud » de la journée car les pucerons se réfugient à la base des jeunes feuilles pendant les moments les plus froids.

Observations du réseau :

Des pièges englués jaunes permettent de détecter l'arrivée des individus ailés. Des comptages sur 5 placettes de 10 plantes indiquent des pourcentages de fréquence.

- Aucun puceron piégé ou dénombré sur les cultures cette semaine.

Seuils indicatifs de risque :

10% de pieds porteurs sur un échantillon d'au moins 50 plantes à partir de la levée ou présence prolongée des individus plus de 10 jours.

Période de risque : de la levée à fin tallage (BBCH 29).

Evaluation du risque - pucerons :

Le risque est actuellement faible. Vigilance cependant sur les orges, cultures les plus sensibles à la JNO.

• **Cicadelles des céréales**

Observations du réseau :

Des pièges englués jaunes permettent de capturer chaque semaine des individus afin d'estimer l'importance des populations sur la parcelle :

- Chambonchard : 2
- Flavignac (BTH) : 1
- Janailhac : 2
- Nexon : 1
- Saint Chabrais : 1

Période de risque : de la levée à 3 feuilles.

Seuils indicatifs de risque : si plus de 30 captures hebdomadaires, le risque est élevé.

Evaluation du risque – cicadelles des céréales :

Les conditions actuelles sont défavorables et vont le rester. Le risque est faible.

Dernier Bulletin de Santé du Végétal Grandes Cultures édition Limousin pour 2018.

Merci à tous les agriculteurs observateurs et correcteurs.

Bonnes fêtes de fin d'année.



Prochain bulletin : reprise de végétation

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Limousin, Chambres d'Agriculture 19, 23 et 87, AGRICENTRE DUMAS, NATEA, Sébastien Pinthon agriculteur.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".